

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication P O C L A I N	Type 6 0 P	Fiche d'homologation N° CH 5634 09
Constructeur Identification	P O C L A I N SA 60330 Le Plessis-Belleville (F) "60 P" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr. N° du châssis Ident. du moteur Importateur princ. Véhicule homologué	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron au même endroit "FAL 912" sur la soufflerie (plaquette montée par l'importateur) Robert AEBI AG Uraniastrasse 31-33 8001 Zurich 060 021 101 293 Signes fixes dans code du type 60 P		

Chassis	2 Nombre de roues 8	
Nombre d'essieux	hydrostatique avec assistance hydraulique	
Direction	mécanique synchronisée, inverseur **	
Transmission	4 x 2 Entraînement toutes roues +)	
Nombre de vitesses	AV= air comprimé/hydraulique, AR= air comprimé	
Frein de service	1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues	
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur la sortie de l'inverseur	
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	
Ralentisseur	-	
Contrôle 2 circ.	-	

Moteur	D E U T Z Type FAL 912		
Marque	en ligne Temps 4		
Construction	D Position arrière		
Carburant	air Nombre cylindr. 4		
Refroidiss.	100 Course 120		
Alésage	3768 CV-Impôt 19,19		
Cylindrée	63 DIN à V/min 2150		
Puissance en CV	77 dB/A à V/min 2200		
Bruit	1 = 440 x Ø 190 mm		
Silencieux	Bacharach 3,0		
Mesure des gaz	-		
Déparasitage	-		

Carrosserie	excavatrice	
Nombre de portes	1	Indic. vit. -
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur à gauche + à droite
Cale	1 = 400x300x230 mm	Atelage -
Antivol	-	
Nombre de places	1 av	contre ar
Dimensions	int.	ext.
Longueur	6950	Empattements 2700
Largeur	2480	
Hauteur	3600	Voie av 1850 ar 1790
Porte à faux	lat. av 3020	Voies av ar
	ar 1230	Braquage g 13200 d 13000
Distance volant - vers l'avant du véhicule	4280 *)	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	4900	5800	10700
Charge utile	-		-
Poids total	4900	5800	10700
Garantie fabr.	11500		
Dimens. pneus	11.2 - 24	11.2 - 24	(Variantes
Ply / bar	12 / 3,0	12 / 3,0	voir
Charge	10000	10000	remarques)
pour V max	30	30	
Variante de pneus	10,00-24	12 PR 10000	(3,0)
Garantie poids remorquable avec frein	-		
Garantie poids remorquable sans frein	-		
Garantie poids de l'ensemble	-		
Poids remorquable testé	-		
Vitesse maximale selon le constructeur	25 km/h		
Vitesse maximale testée	25 km/h		
(V-max. à 2150 t/min au moteur)			

Équipement	§)		
Feux de route		CR	(E)
Feux de croisement		CR	(E)
Feux de position		A	(E) dans CR
Feux rouges		R-S1	(E)
Feux stop		R-S1	(E)
Clignoteurs	av	latér. 4-5	(E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av		I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av	2+1 sur la flèche	A (E) ar
Feux complément		4 lampes de travail: 2 sur flèche + 2 comb. CR	
Eclairage plaque		-	
Essuie-glace		2 balais	avec 2 jets lave-glace
Avertisseurs		FIAMM CH 5 0602 04	
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	P O C L A I N		60 P
Homologation N°	CH	5634 09	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	10700	Carburant	D
Charge utile		CV-impôt	19,19
Poids total	10700	Cylindrée	3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant vers l'avant du véhicule 4280 mm.
- ***) Transmission : avec boîte complémentaire route / terrain.
- +) Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant pouvant être libérées.
- §) Équipement : l'emplacement des feux suivants est admis pour raisons techniques:
les feux de croisement (hauteur), les feux de position (rayon de visibilité),
les clignoteurs AV-latéraux (distance depuis l'avant).

A noter dans le permis de circulation:

- (100) - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- (101) - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- (104) - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- (125) - autorisation spéciale obligatoire;
- (137) - signalisation: sur les côtés du bras pendulaire (vers l'AV panneau 600x600 mm avec feu de gabarit), les béquilles, sur l'arrière du véhicule;
- (140) - les béquilles doivent être repliées avant la course et assurées, les semelles enlevées;
- (141) - assurer : la flèche et le bras pendulaires par un étréssillon chacun, le godet en fermant le robinet sur le bras pendulaire, la tourelle par une cheville;
- un rétroviseur (390x190 mm) est exigé sur la droite (rayon de visibilité de 12 m);
- débloquer le pendule de l'essieu avant;

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Zurich, 15.03.77

Chariot de travail
(véhicule spécial)

P O C L A I N

6 0 P

CH 5634 09

Fiche complémentaire

I.

Complément du 06.07.77 à Berne - jak

Variante de pneus

Nombre de roues : 4

Dimensions des pneus : 18 - 19,5 14 PR charge 8400 kg (4,0) Vmax. 25 km/h

Voies : AV = 1890 mm / AR = 1850 mm

Poids effectif : y compris 600 kg de lest = 11'300 kg.

Complément du 12.06.78 à Berne - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 25,5 km/h, M4, iA 17,43 = 79,5 dB/A

à proximité de l'échappement: 87,5 dB/A à 2270 t/min.

Position du microphone : 1,2 m du sol, 50 cm à l'arrière de la tourelle

Mesures de la fumée : sous pleine charge BOSCH-noircissement = 4,3 (70 %)
en accélération libre Bacharach = 3,0.

Complément du 10.06.81 à Berne - Ad

Variante de pneus

Nombre de roues : 8 (4 jumelées)

Dimensions des pneus : 10.00 - 20 14 PR charge 12'000 kg (7,5) Vmax. 25 km/h.

./.

Complément du 01.02.1984 à Berne - jak

A partir du No du châssis 2682, le code 141 dans le permis de circulation est le suivant :

141 - assurer : le bras pendulaire au moyen d'un étai; la flèche, le godet en fermant les commandes hydrauliques correspondantes; la tourelle au moyen d'une cheville; débrancher le blocage de l'essieu pendulaire avant.